

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. GUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## La convocation des Chambres

L'échec prôné à la consultation demandée par M. Méline à ses amis politiques, sur la question de la convocation des Chambres, est un fait accompli. La *République Française* a publié une note qui ne laisse aucun doute à cet égard, bien que ce journal ait déclaré qu'un certain nombre de réponses ne sont pas parvenues. D'après le texte même de cette note, « le plus grand nombre des progressistes, et parmi eux des hommes considérables, sont d'avis que la convocation immédiate serait prématurée et irait contre son but, parce qu'il serait impossible de discuter utilement avec le gouvernement tant que le travail d'instruction de la Haute Cour n'est pas assez avancé pour le permettre. » Ils sont encore d'avis que « les passions engendrées par l'Affaire ne sont pas apaisées et qu'il faut encore quelques semaines de repos et de détente pour permettre aux hommes politiques de reprendre leur sang-froid, si difficile à retrouver après une secousse aussi violente. »

Ainsi s'exprime la *République Française*, dont M. Méline, l'inventeur des ralliés, est le directeur politique. Il est évident que c'est un échec piteux, et M. Méline doit comprendre aujourd'hui combien ses anciens partisans eux-mêmes ont assez de sa triste politique.

Il est tout à fait surprenant, en tout cas, qu'un homme qu'on prétend aussi avisé que l'ancien président du conseil, n'ait pas prévu lui-même cet échec. Comment n'a-t-il pas compris que le pays est excédé d'agitations et qu'il faut le laisser reposer? Comment n'a-t-il pas compris que le parti républicain ne pourrait voir avec plaisir des républicains s'associer à une initiative qui avait été prise par les nationalistes et les réactionnaires? Comment enfin n'a-t-il pas compris qu'il fallait laisser la Haute Cour se livrer paisiblement à son travail d'instruction et bien se garder de se donner même l'apparence de vouloir l'influencer au cours de cette procédure délicate?

Tout cela, la plupart des députés consultés l'ont compris, et ceux qui n'ont pas..... encore répondu à M. Méline — et qui ne répondront sans doute pas — l'ont peut-être compris davantage.

Au surplus, la question d'une convocation anticipée des Chambres nous paraît offrir peu d'utilité pratique à l'heure où nous sommes parvenus. Il est bien certain que le gouvernement convoquera le Parlement pour les premiers jours de novembre au plus tard, ne serait-ce qu'à cause de la nécessité de voter le budget de 1900. Était-ce bien la peine, pour gagner quelques jours, même quelques maigres semaines, d'avoir l'air de lui forcer la main?

Conclusion : M. Méline est un homme fini ! Tout le parti républicain s'en réjouira.

## LA HAUTE COUR

Le dépeillement et le classement du dossier se poursuivent comme ces jours derniers. Le docteur Floquet, médecin en chef du

Palais de Justice, vient d'être chargé d'assurer le service médical du quartier cellulaire de la Haute Cour de justice.

### Communication du Dossier aux Défenseurs

Une délégation des avocats des inculpés a été reçue aujourd'hui par M. Béranger. M. Chovet assistait à l'entrevue. Cette visite avait pour but de s'entendre sur les diverses réclamations énumérées dans la lettre des défenseurs publiée récemment.

En ce qui concerne la communication du dossier, les défenseurs ont déclaré qu'ils acceptaient :

1° La proposition faite par le président de diviser l'ensemble des inculpés en quatre groupes savoir : groupe Déroulède, groupe des royalistes détenus, groupe des antisémités-détenus, groupe des inculpés non détenus ;

2° Une autre proposition du président, qui consistait à accorder à chacun de ces groupes successivement trois jours pour prendre communication du dossier.

Ils ont ajouté qu'en ce qui concernait la présence de la défense aux interrogatoires, ils estimaient qu'il était indispensable que les deux avocats jugés utiles par le président, eussent droit d'assister tous les deux aux interrogatoires.

M. Béranger a répondu : 1° Sur la durée de la communication, que la partie du dossier qui aurait été vue par un groupe serait passée à un autre, et ainsi de suite ; 2° sur l'assistance aux interrogatoires, qu'il persistait à ne vouloir admettre qu'un seul avocat.

M. Béranger a ensuite indiqué que le premier groupe appelé à examiner le dossier serait le groupe Déroulède et que la communication commencerait dès demain et à partir de sept heures du matin. Il a terminé en demandant aux avocats de vouloir bien lui indiquer, dès qu'ils le pourraient, les noms des témoins à entendre à l'instruction. Cette liste des témoins sera transmise aussitôt après la communication du dossier.

### Les interrogatoires

Les interrogatoires sont prochains. Ils auront lieu aux jours et heures suivants, au Sénat, où les inculpés seront amenés en fiacre. Celui de M. Déroulède, samedi à neuf heures ; celui de M. Ballières samedi à deux heures ; celui de M. Barillier, samedi à trois heures.

Dans la salle Blanche, de nombreux ouvriers ont travaillé à désinfecter tous les objets apportés du fort Chabrol.

## QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

### Un collège pour l'éducation sociale à Oxford

C'est une tentative hardie qui vient d'être entreprise en Angleterre. On vient de fonder à Oxford, un collège ouvrier destiné à l'éducation sociale.

La *Revue des Revues* du 15 septembre p. 687 (article signé Charles Martin) y consacre une étude fort intéressante à laquelle nous empruntons les détails qui suivent :

L'enseignement qu'on donne au *Ruskin Hall* a pour but d'apprendre à l'ouvrier intelligent, par l'étude de l'histoire générale et industrielle, de l'économie politique et de la sociologie, à juger de la valeur des institutions politiques et économiques du pays, et à travailler ensuite à l'organisation d'une vie sociale plus équitable....

Le collège se propose aussi de donner, en même temps qu'une plus profonde et plus juste intelligence des faits de la vie sociale, une idée très noble du travail manuel.

Dans l'antique cité universitaire d'Oxford

ce collège moderne est venu s'implanter.

Vingt-quatre ouvriers-étudiants ont, pour une année, quitté leurs outils et ils comptent les reprendre après ce temps, plus instruits et meilleurs citoyens.

Un jeune américain, M. Walter Vrooman, dont la famille est d'origine hollandaise, est le fondateur de ce nouveau collège.

Ce n'est pas sans peine que ce jeune homme put arriver à mettre son projet à exécution. Beaucoup de personnes lui prédisaient un insuccès certain et on pensait généralement que les classes ouvrières resteraient indifférentes à ces idées d'éducation.

De concert avec M. Charles Beard, un de ses compatriotes qui préparait à Oxford une thèse de doctorat, et M. Dennis Hird, maître es-arts de l'Université d'Oxford, qui accepta les fonctions de directeur, M. Vrooman arrêta les grandes lignes de son projet, et le 22 février dernier l'établissement était inauguré dans la grande salle de la mairie d'Oxford, en présence des délégués de 40 associations ouvrières, représentant quatre cent mille membres.

Le *Hall Ruskin*, a dit en substance son fondateur, reconnaît dans l'ouvrier non seulement un producteur, mais aussi une âme individuelle qui a besoin de joie et d'affection ; non seulement un fabricant, mais aussi un citoyen, un époux, un père. Il reçoit son instruction comme ouvrier dans un collège technique ; au *Hall Ruskin* il recevra une éducation comme citoyen, pour le bien de sa patrie et pour le bien du monde.

Au lieu d'être une école d'agitateurs politiques, comme nos adversaires le prétendent, ce *Hall Ruskin* sera un cimetière d'agitateurs. Des hommes y viendront qui auront condamné nos institutions à la légère et on leur apprendra à les apprécier et à les transformer. On leur donnera des connaissances élémentaires d'histoire, de sociologie, d'économie politique, de telle sorte qu'au lieu de parler de la société sans discernement, ils tâcheront de la reconstituer en suivant les indications de la méthode scientifique.

Le nouveau collège ne se substitue pas à l'ancienne Université : il s'établit à côté d'elle et en devient le complément.... Les étudiants du nouveau collège établiront un trait d'union entre le domaine idéal de la pure science, qui est celui de l'Université actuelle, et le domaine pratique de la vie ouvrière, qui tend à opprimer et à diminuer les travailleurs.

Des rapports constants devraient exister entre ces deux domaines. Si c'est à l'Université, en effet, que revient l'honneur d'avoir fait l'éducation des grands hommes d'Etat de l'Angleterre, il ne faut pas oublier que la plupart des inventeurs qui ont créé la civilisation moderne, étaient de simples ouvriers comme Watt, Stephenson, Franklin, Edison, Morse, etc.

L'idéal du nouveau collège est celui de John Ruskin ; c'est l'idéal même du Christ, à savoir que le devoir des sages et des forts est d'éclairer les ignorants et de servir les faibles ; cet idéal veut que le plus grand parmi les hommes soit celui qui les servira le mieux.

Le *Hall Ruskin* veut encore travailler à l'union de toutes les nations pour le maintien de la paix, pour la défense de la liberté. Il voudrait faire d'abord l'union de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, peuples de même race, de même langue, de même civilisation.

(A suivre).

Revue des Revues.

## INFORMATIONS

### Dans les couloirs de la Chambre

La reprise des travaux de la commission du budget n'a pas donné d'animation au Palais-Bourbon. Il en sera ainsi jusqu'à la rentrée du Parlement, la discussion du budget de 1900 ne devant être, du consentement de tous, qu'une simple formalité.

Le gouvernement serait disposé à convoquer les Chambres le 24 octobre. Le Sénat, en tant qu'Assemblée législative, tiendrait une première séance consacrée à la fixation de son ordre du jour, et s'ajournerait à une date éloignée, laissant ainsi le temps à la Chambre d'adopter le budget.

En tant que Haute Cour, le Sénat se réunirait aussitôt que sa commission d'instruction aurait terminé ses travaux, et, le procès jugé, reprendrait son rôle législatif pour examiner la loi de finances votée par la Chambre.

On pense que le verdict de la Haute Cour pourra être rendu dans les premiers jours de décembre. S'il en est ainsi, le budget de 1900 pourra être promulgué en temps utile, c'est-à-dire avant le 1<sup>er</sup> janvier 1900.

Si même le procès se prolongeait, le Sénat pourrait parfaitement tenir deux séances par jour, une judiciaire et une législative. Mais ce serait peut-être beaucoup demander aux sénateurs, et dans ce cas — improbable d'ailleurs — on serait plutôt obligé de recourir à l'expédient coutumier des douzièmes provisoires.

### Le nouveau chef de l'Etat-Major général

Le général Alfred-Louis-Adrien Delanne, qui devient chef de l'état-major général, est né le 15 juin 1844, à Romény (Saône-et-Loire).

Sorti de l'École polytechnique, le 1<sup>er</sup> octobre 1864 comme sous-lieutenant dans le corps du génie, il est nommé lieutenant en 1866 et capitaine en 1869. Il reçoit la 5<sup>e</sup> mai 1871 la croix de la Légion d'honneur, pour ses brillants services pendant la guerre. Chef de bataillon le 21 mai 1883, lieutenant-colonel le 15 avril 1890, il reçoit la rosette d'officier de la Légion d'honneur le 11 juillet 1891. Colonel du 28 février 1894 ; général de brigade du 28 décembre 1897. Il fut nommé sous-chef de l'état-major général à la fin de juillet 1898, succédant au général Gonse.

Le général Frater, chef d'état-major du 4<sup>e</sup> corps, remplace le général Delanne, comme sous-chef d'état-major de l'armée.

### L'Ambassade de Berne

Suivant le *Gaulois*, le diplomate qui paraîtrait avoir le plus de chances de recueillir la succession de feu le comte de Montholon à Berne est notre représentant aux Etats-Unis. Le climat de Washington ne serait pas favorable à la santé de M. Cambon qui déjà, après la conclusion du traité hispano-américain, où il a joué le rôle d'intermédiaire, avait manifesté le désir de rentrer en Europe.

D'autre part, le *Siècle* dit également que M. Cambon vient d'arriver à Paris et a demandé l'ambassade de Berne. Il ajoute qu'une autre combinaison consiste à attribuer l'ambassade de Berne à M. Laferrière.

### Mort d'un Sénateur

Une dépêche d'Auxerre apporte la nouvelle de la mort de M. Laubry, sénateur de l'Yonne.

Il y avait environ trois ans que M. Laubry siégeait au Luxembourg, où il avait été



élu en remplacement de M. Guichard décédé. M. Laubry, ancien greffier de justice de paix, n'avait pas de passé politique. Elu comme radical, il se fit inscrire à la Gauche démocratique du Sénat. M. Laudry faisait partie de la série renouvelable en janvier 1900.

**Le lâchage de M. Méline**

De la *Dépêche* :

M. Méline est de plus en plus lâché. Ce ne sont plus seulement ses collègues du groupe progressiste qui le désavouent, mais même les anciens collaborateurs de son « grrrand ministre ». C'est ainsi que M. Cochery, le ministre des finances du cabinet Méline, racontait hier dans les couloirs de la Chambre qu'il avait répondu à son ancien chef par une lettre de huit pages qui comportait un refus formel d'adhésion.

M. Cochery a déclaré qu'il ne voulait pas se mettre à la suite des antisémites, des nationalistes, et qu'au surplus, il ne jugeait pas qu'il y eût aucun motif politique pour réintégrer le Parlement à ce moment. Par égard pour son ancienne collaboration avec M. Méline, il a décidé de ne pas livrer sa réponse à la publicité, mais il n'a pas voulu laisser ignorer l'existence de cette réponse afin de n'être pas confondu avec les adversaires de la République. Il ne va bientôt plus rester aux côtés de M. Méline que le Lasserre des lois scélérates. C'est une mince consolation.

**Un Monument à Scheurer-Kestner**

Le *Siècle* publie une première liste de souscription pour un monument à Scheurer-Kestner. Elle atteint près de 2,000 fr.

**La grève du Creusot**

Une entrevue a eu lieu hier soir entre M. Schneider et les délégués des ouvriers.

On n'en connaît pas encore les résultats.

**Max Régis en fuite**

Une dépêche d'Alger à la *Libre Parole* confirme que M. Max Régis est absolument en sûreté à l'étranger.

Une autre dépêche au *Rappel* signale l'arrivée de M. Régis en Italie.

On télégraphie de Barcelone, 27 septembre, à l'Agence Havas :

« M. Max Régis est à Barcelone, chez un de ses amis, qui est Alsacien. Il attendra ici l'issue des poursuites dirigées contre lui. »

**La Mission Fourcau-Lamy**

Le ministre de l'instruction publique a entre-tenu le conseil de la mission Fourcau-Lamy.

Il y a environ trois semaines, le ministre a envoyé un courrier spécial pour recueillir des renseignements fournis par le gouverneur général de l'Algérie. Il en résulte que la mission serait en marche vers un pays appelé Tadi. Ces nouvelles infirment les bruits alarmants qui avaient circulé à Tripoli.

**La Mission Voulet**

Le *Temps* a reçu de son correspondant de Liverpool la dépêche suivante, en date du 27 septembre :

« L'*Olanda*, arrivée ici avant-hier soir de la côte occidentale d'Afrique, confirme la nouvelle du bruit qui court à Kassa de l'arrivée d'une expédition française dans les environs de Kano. »

« Cette expédition, fait observer le *Temps*, ne peut être que la mission Voulet amenée, comme nous l'avons dit, à rechercher des territoires où la vie serait plus facile que dans les régions peu prospères du Damer-gou. »

**La Presse en France**

*Journaux et Revues de Paris.* — 142 quotidiens, 726 hebdomadaires, 44 bi-hebdomadaires, 10 tri-hebdomadaires, 884 mensuels, 387 bi-mensuels, 22 trimestriels, 114 semestriels. Les 349 autres sont d'une périodicité irrégulière.

Total pour Paris : 2.865 journaux et revues.

*Départements.* — 4.051 journaux. 355 quotidiens, 162 tri-hebdomadaires, 367 bi-hebdomadaires, 1.748 hebdomadaires, 662 mensuels, 222 bi-mensuels, 111 trimestriels, 417 irréguliers.

Au point de vue politique, la presse parisienne compte :

- 174 journaux républicains.
- 27 — radicaux ou socialistes.
- 25 — conservateurs.

8 journaux nationalistes ou antisémites  
20 — divers.  
La presse départementale compte :  
1.078 organes républicains.  
222 socialistes ou radicaux.

**Au Transvaal  
Une médiation**

Le bruit court que l'empereur d'Allemagne, sollicité officieusement et par l'Angleterre et par le Transvaal, offrirait d'ici peu sa médiation aux contestants.

**Angleterre  
Espionnage**

Les journaux anglais ont raconté que des fuites avaient été signalées à l'arsenal de Portsmouth. On a constaté notamment la disparition de deux exemplaires d'un document confidentiel appelé le Code des amiraux. Le Code des amiraux n'a pas grande importance, mais l'enquête ouverte sur la disparition de ces exemplaires a révélé tout un système d'espionnage organisé par l'attaché d'une puissance étrangère. On sait donc où allaient les pièces disparues des arsenaux et au profit de qui étaient commises les indiscrétions signalées.

Cet attaché militaire qui est un officier supérieur de la marine de son pays, vient de recevoir un congé illimité.

**Allemagne**

Plusieurs journaux assurent qu'une crise ministérielle est latente. Il est difficile de savoir si ces informations sont fondées ou bien si les organes des partis politiques, dupés successivement par le ministre des finances, donnent leurs désirs comme des réalités.

Le *Vorwaerts* a fait des révélations qui montrent sous son véritable jour la duplicité de M. Miquel dans l'affaire des canaux. Le journal socialiste a publié les documents établissant que le baron Zedlitz, député, protégé du ministre des finances qui l'avait nommé président de la Banque dite Sechandlung, a fait insérer dans la *Post* une série d'articles hostiles au vote du canal de l'Elbe au Rhin, de telle sorte que la majorité conservatrice était autorisée à croire que M. Miquel désapprouvait le projet de loi défendu par ses collègues.

La *Germania* dit : « La situation est intolérable; il faut que l'on sache si c'est le comte Hohenlohe ou M. Miquel qui gouverne. »

**CHRONIQUE LOCALE**

**Chemin de fer d'Orléans**

Dans le but de faciliter la rentrée des vacances, la Compagnie d'Orléans organisera tous les jours, à partir du lundi 25 septembre courant et jusqu'au mardi 10 octobre prochain inclus, trois trains supplémentaires sur Paris, savoir :

- Un train au départ de Montauban ;
- Un train au départ de Limoges ;
- Un train au départ de Vierzon.

Le train supplémentaire de Montauban partira de cette gare à 9 h. 44 soir, et arrivera à Paris à 9 h. 19 matin.

Le train supplémentaire de Limoges partira de cette gare à 3 h. 37 soir, et arrivera à Paris à 11 h. 23 soir.

Le train supplémentaire de Vierzon partira de cette gare à midi 18, faisant suite au train express arrivant de Montluçon à Midi 13, il arrivera à Paris à 4 h. 5 soir.

Les points d'arrêts et horaires intermédiaires de ces trains, ainsi que les conditions relatives à l'admission des voyageurs, sont indiqués par des affiches spéciales placardées dans les gares et localités de la ligne de Montauban à Paris.

**CAHORS**

**Nominations**

M. Maraud, ancien attaché au cabinet du préfet du Lot, avocat au barreau de Cahors, est nommé conseiller de préfecture des Hautes-Pyrénées.

M. Arnaud, ancien préfet du Lot, actuellement préfet du Finistère, est nommé préfet de l'Hérault.

**Archiviste**

Par arrêté du Préfet de la Corrèze du 19 septembre 1899. M. Petit (Auguste), archiviste du département du Lot, est nommé archiviste du département de la Corrèze, en remplacement de M. L'Hermitte, nommé dans la Sarthe.

**Méline lâché**

Sous ce titre « la Politique des Ralliés », la *Petite Gironde* publie aujourd'hui un premier article qui n'est, en propres termes, que le lâchage de son ancien chef, Méline.

Plus de fleurs, plus d'éloges, mais des plaintes, des regrets. La *Petite Gironde* trouve que Méline « s'est trompé » quand il appela à la République, les monarchistes de tout poil. — « Et pourquoi persiste-t-il dans son erreur ! » demande le journal de Bordeaux, qui après une démonstration assez précise du danger que les ralliés faisaient courir à la République, s'écrie encore : « Et M. Méline s'obstine à ne pas le voir. »

Et avec cette réserve commune à tous ceux qui espèrent un revirement, le vieux parlementaire de la *Petite Gironde* écrit : « Il faut nous préparer à combattre ceux que nous avions appelés à communier dans ce que Michelet appelait « la grande amitié française. » Et il termine en se donnant cette consolation : « Nous n'aurons pas devant l'histoire la responsabilité d'avoir ouvert les hostilités. »

Et alors qui? Méline, parbleu. Pauvre Méline! il ne lui manquait plus que d'être lâché par la *Petite Gironde*.  
*Fortuna juvat potentes!*...

Sans doute l'appréciation de la *Petite Gironde* sera partagée, à Cahors, par le correspondant et les amis de la feuille bordelaise. Pourraient-ils blâmer les directeurs de leur journal!...

**Contributions Indirectes**

Par décision de M. le Conseiller d'Etat, directeur général des Contributions Indirectes, en date du 26 septembre, M. Alberti, commis à Milhau, est nommé commis de direction à Cahors, en remplacement de M. Castex, nommé commis principal à la sous-direction de Montluçon.

**Examens**

- Brevet élémentaire (filles) : 2 octobre.
- id. (garçons) : 5 octobre.
- Brevet supérieur (filles) : 10 octobre.
- id. (garçons) : 17 octobre.

**Bal de la jeunesse**

Le Bal de la jeunesse a produit cette année, la somme de 741 francs.

Frais déduits, il reste pour les pauvres la somme de 335 francs, dont voici l'affectation :

- 250 francs au bureau de bienfaisances.
- 50 francs aux enfants de l'hospice, pour achats de jouets, de gâteaux, etc.

Enfin, 35 francs sont réservés, par les organisateurs du Bal, à quelques familles des plus nécessiteuses, qui ont fait des demandes de secours avant l'affectation des fonds.

Sans réserves, nous félicitons les membres du Bal de charité, qui, par suite de subits empêchements, n'ont pu, à regret, organiser la distribution publique de pain et de bois.

Pour l'année prochaine, n'est-ce pas!

**Acte de probité**

Le jeune Victor Bosc, âgé de 10 ans, demeurant rue St-André, maison Mazières, a trouvé sur la voie publique une montre en argent qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire, M. Gaston Carriol. Nos félicitations.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 23 au 28 septembre 1899

*Naissances*

Théron Pierre-Alexis-Amédée, rue des Soubiros, 8.  
Pélaprat Marguerite-Suzanne-Madeleine, rue du Lycée, 24

*Publications de Mariages*

Caudon Paul-Gaston, employé des chemins de fer, et David Joséphine, s. p.  
Pinel Pierre-François, typographe, et Belmont Léonie, margeuse d'imprimerie.  
Bousquet Jean, cultivateur, et Vassan Marie, s. p.  
Laffargue Adrien-Pierre, tailleur d'habits, et Albet Thérèse, repasseuse.

**Mariage**

Chazarend Toussaint, horticulteur, et Trémouillères Gabrielle, ouvrière d'imprimerie.

*Décès*

Talou Jean, dit Augustin, propriétaire, 63 ans, faubourg Cabessut.  
Ilbert Andrée-Adeline, 15 mois, rue des Jacobins, 2.  
Florac Rosa, fille de service, 17 ans, à l'hospice.  
Cantarel Guillaume, cultivateur, 31 ans à l'hospice.  
Ferry Nathalie, épouse Livarud de Servais, 25 ans, rue du Portail-des-Augustins, 12.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 28 SEPTEMBRE ET 1<sup>er</sup> OCTOBRE

- La Viennoise, allegro, Kral.
- La poupée de Nuremberg, ouverture, Adam.
- Germaine, gavotte, Kelsen.
- L'attaque du Moulin, fantaisie, Bruneau.
- English-Spoken, polka, Farbach.

De 4 h. à 5 h. (*Allées Fénélon.*)

**Arrondissement de Cahors**

**LIMOGNE.** — Dans une rixe qui a éclaté vendredi, entre Bonnet, dit Caumet et Dubrun, son beau-frère, à propos de peu de chose, Bonnet a battu Dubrun; il lui a dit-on crevé un œil. Bonnet est jeune et Dubrun est âgé de 74 ans.

Procès-verbal a été dressé par notre gendarmerie.

— Par décret en date du 26 septembre, M. Bach est nommé greffier de la justice de paix de Limogne, en remplacement de son père.

**CONCOTS.** — La femme Lafon, âgée de 69 ans, a reçu de son voisin Portal, de Trévoux, des coups de poing et un coup de pied dans le ventre. Portal est, comme on le voit, un aimable voisin!

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Limogne.

**CASTELNAU.** — Par décret en date du 26 septembre, M. Couston est nommé greffier de la justice de paix de Castelnau, en remplacement de M. Lafargue.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — *Conseil d'arrondissement.* —

Le conseil d'arrondissement s'est réuni lundi pour la deuxième partie de sa session.

M. le sous-préfet assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 24 juillet est adopté sans observations.

M. le sous-préfet dépose sur le bureau le mandatement général pour les contributions directes et les états de sous-répartition pour l'arrondissement.

Le conseil, persistant dans ses décisions antérieures, refuse de procéder au sous-répartition.

Sur la proposition de M. Doucet, le conseil approuve le vœu tendant à l'érection en commune distincte et séparée de la section de Saint-Jean-Lagineste, commune de Saint-Médard-de-Prèsque.

Il adopte également le vœu de M. Fayet tendant à ce que la section de Staals, commune de Gagnac, soit érigée en commune distincte et séparée.

Pour appuyer le bien-fondé des deux vœux ci-dessus, l'assemblée croit devoir faire connaître que les sections dont il s'agit comptent, d'après le recensement de 1896, une population supérieure à 500 habitants.

M. Pradelle émet le vœu que le chemin de grande communication de Souceyrac à Lacapelle-Marival par Terrou, soit mis en adjudication dans le plus court délai possible.

M. Doucet émet également le vœu que le chemin vicinal ordinaire n° 7 de Saint-Paul-de-Vern à Malvy, soit mis en adjudication. Ces deux vœux sont adoptés.

Le conseil adopte le vœu présenté par M. Fayet tendant à la création d'un bureau téléphonique à Gagnac.

Sur la proposition de M. Conort, le conseil renouvelle pour la quatrième fois, le vœu que le conseil général classe comme chemin de grande communication, un chemin qui, partant de la gare de Capdenac emprunterait le chemin de grande communication de Clayrou jusqu'à la croix de Compayre et de là se dirigerait sur Bagnac par les chemins vicinaux ordinaires n° 3 et 9, de Felzins à Bagnac.



Le conseil insiste très vivement pour le classement de ce chemin auquel sont intéressées les communes de Bagnac, Lentilhac, Saint-Félix, Lunan et Montredon.

*Adresse au Président de la République*

Après la clôture de la session, le conseil d'arrondissement, hors séance, a voté à l'unanimité l'adresse suivante :

« Le conseil d'arrondissement de Figeac, réuni hors séance, adresse à M. le Président de la République, l'expression de son respectueux dévouement : félicite le gouvernement de l'attitude énergique qu'il a prise pour la défense de nos institutions et l'engagement à persévérer sans faiblesse dans la voie de répression des complots contre l'Etat et la France républicaine. »

— *Hospice.* — Mardi, à 2 heures de l'après-midi, l'hôtel de ville présentait une animation inaccoutumée. Il s'agissait de l'adjudication des grands travaux à exécuter à l'hôpital-hospice de notre ville. Les adjudicataires venus un peu de partout étaient en nombre respectable.

Une délégation de la commission administrative de cet établissement présidée par M. Vival, maire et député, a présidé à cette adjudication.

MM. Gorse et Gineste, entrepreneurs de travaux publics à Saint-Céré, ont été déclarés adjudicataires moyennant un rabais de onze pour cent

— *Désespérée.* — Mardi, vers trois heures de l'après-midi, Marie Pézet, veuve Saint-Martin, âgée de 67 ans, originaire de Saint-Chels, pensionnaire à l'hospice de notre ville, s'est précipitée du haut d'une croisée du premier étage dans la cour. Elle est morte peu de temps après qu'elle a été relevée.

Cette malheureuse femme, en proie depuis longtemps à d'atroces souffrances, a voulu en finir avec la vie.

— *Vol audacieux.* — Un vol des plus audacieux, et qui dénote de la part de leurs auteurs une audace peu commune, a eu lieu lundi au préjudice de M. X..., propriétaire, route de Viacac. Ce dernier a surpris deux individus qui sortaient de chez lui, emportant deux corbeilles remplies de grappes de raisins. Il s'est contenté de leur faire de vifs reproches, après leur avoir fait déposer le produit de leur vol.

LISSAC. — *Fête patronale.* — Notre commune organise des réjouissances publiques qui auront lieu les 7, 8 et 9 octobre prochain, à l'occasion de sa fête patronale. Le programme est des mieux composés et comprend : bals, brillant feu d'artifice et ascension d'un magnifique ballon, le *Drauzou*.

**Arrondissement de Gourdon**

GOURDON. — *Conseil d'arrondissement.* — Lundi dernier, le conseil d'arrondissement s'est réuni à trois heures du soir, à la sous-préfecture, pour tenir la deuxième partie de la session de 1899.

Étaient présents : MM. Laplagne, président; Baspeyras, Pons, Brugalières, Lasserre et Pébeyre.

M. Linol, conseiller général délégué, faisant fonctions de sous-préfet, dépose sur le bureau les dossiers des affaires soumises au conseil.

Par un avis fortement motivé, le conseil d'arrondissement refuse le sous-répartement de l'impôt entre les communes de l'arrondissement de Gourdon.

La séance est ensuite levée.

SAINT-GERMAIN. — *Foire.* — La foire tenue le 25 septembre à Saint-Germain, a été passablement bonne. Les affaires depuis si longtemps en désarroi paraissent vouloir s'améliorer un peu; puisse cette amélioration s'accroître toujours et être aussi durable que possible.

Transactions plus nombreuses que d'habitude sur tout le bétail.

*Cours pratiqués :*

Bœufs d'attelage, de 400 à 700 fr. la paire; de boucherie, de 30 à 34 fr. les 50 kil.

Veaux, 0 fr 75 le kil.

Les bêtes à laine trouvent acquéreurs à des prix assez rémunérateurs, savoir : brebis prêtes à mettre bas, de 30 à 35 fr. pièce; antennais, de 18 à 22 fr. pièce; montons de boucherie, de 20 à 28 fr. pièce.

Porcelets peu nombreux et chers, de 20 à 25 pièce, dès l'âge de deux mois.

**SAUVETAGE IMPRÉVU**

(Suite)

Les vices et les vertus ne sont le plus souvent que des cadres et des contours; ce qui importe c'est de savoir ce qu'il y a dedans.

On appelle volontiers sophisme la vérité qui vous vient d'un côté où on ne l'attend pas.

Il en est de certaines bontés comme de certains vins, qui ne développent tout leur arôme que sous une température précise et rare.

Nous avons aperçu, du pont d'Olivet, hier sur les six heures, un peu en avant du moulin Saint-Samson, le globe rougeoyant du soleil, et sur l'eau exactement, une coulée frémisante d'or fondu; et cette métaphore familière aux grands poètes, vérifiée soudain, nous a manifesté une fois de plus l'esprit d'observation qui est à la base du génie.

**Choses et autres**

De la *Gazette anecdotique* : Durant le séjour récent de l'empereur Guillaume à Kiel, quatre Américaines, quatre féministes — espèce terrible s'il en fut — se rendirent à bord du yacht impérial et plaidèrent, devant le souverain, la cause des femmes allemandes.

— Les femmes, répondit Guillaume, feraient mieux de s'occuper des quatre K. C'est l'avis de l'impératrice, et c'est le bon. Les quatre K, en allemand, sont Kinder,

Küche, Kirche et Kleider : Les enfants, la cuisine, l'église et les vêtements.

Napoléon aurait répondu quelque chose dans ce goût à M<sup>me</sup> de Staël, un soir que ce bas-bleu le rasait avec des questions de ce genre.

Toto perfectionne son instruction par la lecture des journaux.

Quand un mot l'embarasse, il demande des explications à son père.

— Papa, qu'est-ce que c'est que la grande muette ?

— C'est l'armée, mon enfant.

— Et la Chambre des députés, qu'est-ce que c'est ?

— C'est la grande bavarde.

**BULLETIN FINANCIER**

Le marché des mines d'or du Transvaal a été très agité, très mauvais au début de la séance, il clôture dans de meilleures conditions sans toutefois, revenir au niveau précédent.

Nos rentes et les autres valeurs ont suivi les mêmes fluctuations, mais reviennent en fin de bourse à peu près aux mêmes cours que la veille. Le 3 0/0 ferme à 100.62 au lieu de 100.65 après 100.52 au plus bas, le 3 1/2 0/0 fait 102.50 dernier cours.

La Banque de France a passé de 4040 à 4060, Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 598, le Crédit Foncier à 710, le Crédit Lyonnais à 955, la Société Générale à 597.

Nos chemins sont traités : le Lyon à 1880, le Nord, à 2105, le Midi et l'Orléans n'ont pas été cotés à terme.

Le Suez a baissé de 7 fr. à 3585 fr. Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure recule à 62.07, l'Italien se tient à 92.90, le Portugais coté 23.80, le Russe 3 0/0 1891, 90.75, le 3 1/2 0/0 1894, 97.15, le Turc D s'inscrit à 22.45, la Banque ottomane à 559 fr.

Les actions de l'Epicycle se traitent activement sur le marché en banque aux environs de 125 fr.

**FEUILLES D'AUTOMNE**

Pouvez-vous me dire pourquoi les arbres et les arbustes perdent leur feuillage en automne ? « Que me demandez-vous là ? Est-ce que je sais, moi ? » — me répondrez-vous. — « Je suppose que c'est parce que la nature a voulu qu'il en soit ainsi. »

Assurément, mais pourquoi la nature a-t-elle voulu qu'il en soit ainsi ? Pourquoi y a-t-il quatre saisons qui se succèdent les unes aux autres ? Pourquoi n'aurions-nous pas un printemps perpétuel avec des arbres et des arbustes toujours verts ?

Pourquoi les branches et les rameaux se dépouillent-ils de leurs feuilles, les fleurs se fanent-elles ? Pourquoi le crépuscule succède-t-il à la lumière du jour, et l'hiver, avec ses frimas, remplace-t-il les saisons qui le précèdent ? Lorsque vous aurez réussi à découvrir la cause de la chute des feuilles, vous aurez assurément découvert l'un des plus profonds secrets de la nature. Vous aurez tout simplement découvert pourquoi l'homme est mortel.

Voulez-vous que nous tâchions de résoudre un problème plus facile ? Alors, veuillez me dire pourquoi un de nos correspondants, dans une lettre qu'il nous adresse à la date du 5 septembre 1896, se sert de la phrase suivante : « Tous les ans à la chute des feuilles je tombais dans un tel état de langueur que je ne prenais plus plaisir à rien. » Du reste, voici comment il s'exprime dans sa lettre : — « Je suis actuellement âgé de 55 ans, et pendant plus de vingt ans, j'ai souffert de névralgies atroces dans l'estomac et dans

l'abdomen. J'avais quelques fois de telles crises que je me roulais à terre en poussant des cris terribles ; on eût dit que l'on m'arrachait les entrailles. Ces crises duraient longtemps et je me tordais en pleurant de douleur. Je vomissais jour et nuit — quelquefois jusqu'à quatorze fois dans une nuit. Je faisais pour vomir des efforts qui me déchiraient l'estomac. Plus de cinquante fois ma femme me crut à l'agonie. Tous les ans, à la chute des feuilles, je tombais dans un tel état de langueur que je ne prenais plus plaisir à rien. J'avais perdu l'appétit et aussitôt que j'avais mangé la moindre chose, je me sentais lourd et je tremblais sur mes jambes, à tel point qu'un enfant aurait pu me renverser. Il me faudrait plus d'un jour pour vous dire tout ce que j'ai souffert. Mes amis ne pouvaient s'imaginer comment j'étais encore en vie. Un jour, ma femme ayant reçu un petit livre lut que la Tisane américaine des Shakers guérissait radicalement les maladies les plus graves. Elle me pria d'en prendre, mais ayant déjà essayé tant de remèdes, sans en éprouver le moindre soulagement, je refusai tout d'abord. Le lendemain, qui était un dimanche, en revenant de la grand-messe, ma femme m'acheta pour tant un flacon. Pour lui faire plaisir je consentis à en prendre. Que ne l'ai-je fait vingt ans plus tôt ! Que de souffrances épargnées ! C'est un véritable miracle. Quelques jours après avoir commencé à en faire usage, je me sentis mieux. Je n'osais d'abord pas le croire, puis, je dus me rendre à l'évidence, car, en peu de temps, mes vomissements disparurent. Je n'avais plus de douleurs dans l'estomac et à l'abdomen, plus de coliques, plus de langueur ni de faiblesse. Il me semblait avoir rajeuni de vingt ans. Je mangeais avec appétit, et je travaillais désormais sans fatigue. Depuis deux ans, je n'ai jamais eu le moindre malaise. Je suis heureux de vous autoriser à publier ma lettre dans l'espoir que mon cas persuadera ceux qui souffrent, de suivre mon exemple en ayant recours à votre merveilleuse Tisane américaine des Shakers. (Signé) Jean Avril, jardinier, Rue du Bout du Val, à Lamballe (Côtes-du-Nord), le 5 Septembre 1896. (La signature ci-contre a été dûment légalisée par le Maire de Lamballe, M. Converset.) »

Voilà une guérison bien extraordinaire et nous comprenons que M. Avril fasse les éloges du remède qui l'a délivré en si peu de temps des souffrances atroces qu'il a endurées si longtemps et qui étaient causées par ce grand ennemi de notre race : la dyspepsie ou indigestion chronique. Comment expliquer que l'état de langueur revenait périodiquement dans l'automne ? Quel rapport y avait-il entre la chute des feuilles et sa maladie ? De telles questions méritent bien que le lecteur y réfléchisse. Toutefois, nous devons nous réjouir à la pensée que la Tisane américaine des Shakers est le remède qui met fin à cet affreux mal presque subitement, sans égard à la saison ni à la personne ; la seule condition, c'est de souffrir d'un ou de plusieurs symptômes de dyspepsie, et — presto — la guérison a lieu.

Pour plus amples renseignements concernant les propriétés curatives du remède qui a tant fait pour M. Avril, s'adresser à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord) qui enverra franco une brochure explicative. Prix du flacon 4 fr. 50 ; 1/2 flacon 3 francs. Dépôt — Dans les principales Pharmacies, Dépôt Général — Fanyau, Pharmacien, Lille, Nord (France.)

**A VENDRE**

Une **BICYCLETTE Clément**

En bon état

Petit cadre pouvant servir pour dame.

S'adresser au bureau du journal.

**LES CHAINES D'OR**

PAR M. A. FLEMING

III

UN CHANGEMENT DE DYNASTIE

Sept heures sonnaient à la bruyante horloge du vestibule, personne autre qu'elle ne semblait levé dans la maison et son pas résonnait dans les corridors encore sombres.

Elle trouva dans la cuisine une servante encore endormie et assez sale, qui allumait le feu en bâillant démesurément.

Après avoir laissé quelques ordres pour Mme Ledru, la cuisinière, Grâce se rendit dans la salle à manger, où le valet de pied allumait un autre feu.

Grâce ouvrit les volets, fit glisser les rideaux sur leurs tringles, et laissa entrer le jour, puis elle épousseta et replaça les meubles, et aida Babette à mettre la table pour le déjeuner.

C'était son invariable tâche de chaque matin, et lorsqu'elle avait fini, la table ressemblait à un tableau de nature morte avec ses vieilles porcelaines et son argenterie massive.

Il était près de huit heures quand elle eut fini; alors elle remonta mettre son chapeau et son manteau pour sa promenade de chaque

matin.

Elle suivit la route qui conduisait au village, route calme, déserte, et revint une demi-heure après, tout animée par la marche.

Le capitaine, debout sur le perron, fumait sa pipe d'écume lorsqu'elle revint.

— Bonjour, Hébé ! cria-t-il. Les roses de septembre sont plus fraîches au Canada que les rocoupes d'été partout ailleurs.

Grâce rit et allait entrer, mais il la retint.

— Ne me quittez pas encore ; je désire causer avec vous. Où êtes-vous allée ?

— Faire une promenade.

— De si bonne heure ! A quelle heure, donc, vous êtes-vous levée, je vous prie ?

— Vers six heures et demie.

— Heure très primitive, ma parole ! A quelle heure déjeune-t-on ?

— A neuf heures. La cloche va sonner.

A ce moment même, elle se fit entendre, et Grâce s'éloigna rapidement pour ôter son chapeau et lisser ses cheveux défaits par le vent du matin.

Le capitaine était dans la salle lorsqu'elle revint, debout dans son attitude favorite : le dos au feu, les pans de son habit ramenés en avant et les jambes écartées.

— Mes filles sont-elles levées, Grâce ? Permettez-moi de laisser la mademoiselle de côté, nous sommes parents. Ah ! en voici une. Bonjour, mademoiselle.

— Bonjour papa, dit Evelyne en l'embrasant. Où est Kate ?

— Kate est ici, dit une voix argentine.

Kate entra pleine de grâce et d'élégance

dans sa robe de cachemire blanc, ornée de ganses et de glands violets.

— Vous aurais-je fait attendre ?

Elle embrassa son père et sa sœur, sourit à Grâce en la saluant et prit sa place de maîtresse de maison.

Bientôt ses petites mains blanches remuèrent gracieusement et avec aisance les tasses et les soucoupes de porcelaine et soulevèrent la massive cafetière d'argent ciselé.

Grâce la trouva plus jolie au soleil du matin qu'aux lumières, avec ses joues rosées et ses beaux cheveux dorés pleins de reflets soyeux.

Grâce fut silencieuse pendant le déjeuner, elle écoutait.

Le capitaine et sa fille étaient d'excellents causeurs et ne laissaient jamais tomber la conversation.

Kate adressa rarement la parole à sa cousine, mais le capitaine répara amplement cette apparence dédaigneuse.

— Il faut que je voie votre frère aujourd'hui, Grâce, et que je l'engage à venir ici. Le curé aussi... c'est un joyeux convive..., je lui fais mes excuses. Enfin il faut qu'ils dînent avec moi tous les deux. Les Ponsonby, Les Landry, et les Lefèvre sont-ils toujours dans leurs maisons ?

— Oui, capitaine.

— J'irai les voir, alors, car ils ne savent pas que je suis ici, et avec eux notre long hiver du Canada sera peut-être moins triste. Vous trois, Grâce, Rose et Evelyne, il y a assez longtemps que vous vivez comme des recluses ; il est temps que nous voyions à changer les

choses.

Les efforts du bon capitaine pour égayer sa gouvernante eurent peu de succès.

Elle avait cette sauvagerie de caractère des natures réservées et habituellement silencieuses, et sa réserve augmentait en présence de l'éblouissante fille du capitaine.

Cette jeune beauté fixait de temps à autre ses yeux sur la figure sombre et grave de Grâce, avec une expression singulière qui ressemblait beaucoup à de l'aversion.

— Quelle sorte de personne est cette Mlle Grâce, Evelyne ? demanda-t-elle à sa sœur après déjeuner. Elle est très sotte, n'est-ce pas ?

— Sotte !... Oh ! mais non ! Après toi, Kate, c'est la fille la meilleure et celle que j'aime le plus. Je ne sais ce que nous serions devenues sans elle.

— Je ne savais pas, dit froidement Kate, elle est si silencieuse et si impénétrable ! Viens : tu m'as promis de me montrer toute la maison.

Elles se trouvaient seules dans le salon : Kate s'approcha du feu et resta longtemps à regarder les deux portraits suspendus au-dessus de la cheminée : le capitaine Danton à l'âge de vingt-sept ans et sa femme à vingt-quatre ans.

— Pauvre maman ! dit Kate avec un grand accent de tendresse. Comme elle était jolie !... Te la rappelles-tu Evelyne ?

(A suivre.)



LES MASQUES DE SUIE

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

La Bohémienne

III

LES CAVES DE VILLECHASSIN

Les capucins de Villechassin étaient des gourmets, des gourmands. Mais il fallait respecter la règle. Nos révérends se dédommaient de la sobriété du réfectoire par la bombance de la cuisine et du cabaret souterrains.

Pour le moment, leur salle à manger clandestine était devenue le dortoir, la buvette, le restaurant et la place d'armes des Masques de Suie. Le repas de ceux-ci, — déjeuner, dîner ou souper, — mijotait sur les fourneaux avec de véhémentes odeurs d'assaisonnements. De nombreuses torches de résine, fichées dans les chandeliers de fer reflétaient leur flamme vacillante sur les faisceaux des carabines et le râtelier des sabres, des pistolets et des poignards. Une litière de paille faisait face aux fourneaux.

Une cinquantaine d'hommes, des enfants et

des femmes grouillaient dans ce repaire. Pour les femmes, c'était un mélange de haillons et d'oripeaux. Chez les hommes, les sabots, la futaine et la peau de bique des patauds (paysans) dominaient; on remarquait cependant dans les groupes quelques farauds parisiens de la Courtille et plusieurs individus d'apparence militaires drapés de lambeaux d'uniformes. Les femmes se querellaient en surveillant la pot-bouille. Parmi les hommes, les uns dormaient sur la litière; les autres buvaient, fumaient et jouaient aux cartes; il y en avait qui tenaient conciliabule dans un coin. Les mioches, — garçonnets et fillettes, graines du bague ou de la Salpêtrière, — étaient assis en rond autour d'un grand vieillard à cheveux blancs, vêtu d'un reste de soutane, qui parlait et s'écouait parler.

C'était l'aumônier et l'instituteur de la troupe; car, comme toute société complète, l'association avait ses membres actifs, ses utilités sédentaires, ses hommes, ses femmes, ses vieillards, ses enfants. Elle avait même ses institutions morales, calquées sur celles que respectait encore la société française. Le mariage y avait ses rites; un voleur y présidait, en robe de prêtre, à des cérémonies sacrilèges et comme il n'est pas de société possible sans un système d'éducation, un des voleurs était chargé de l'instruction et de l'éducation des mioches, c'est-à-dire des enfants.

M. Fouquier, à qui j'emprunte ce détail caractéristique, crayonné ainsi, dans ses Causes célèbres, la curieuse physiologie du curé des pègres :

« Il a conservé toutes les traditions du bien faire et du bien dire, en fait de vol: il parle et enseigne le plus pur argot des vieux truands. C'est lui qui a entrepris l'éducation des jeunes mendiants, des enfants volés, des enfants de troupe. Jeunes garçons et jeunes filles sont confiés par le megal à son expérience. Il leur dit les finesses du roulement en plaine (vagabondage), il les poste aux bons endroits pour retailer la route à bouler (examiner les passants sur la route.) Il leur apprend à ne rien laisser traîner autour des fermes, ni linge dans l'étable, ni bèches ou pioches dans la cour de ferme, ni même le mouchoir ou la chemise du paysan qui sèche sur la haie. Il faut de l'ordre et de l'économie dans le métier de voleur. »

Parmi ceux des brigands qui s'entretenaient à l'écart, le Grand-Hurleur était en train de pérorer :

— Il est certain, citoyens et chers confrères, que l'homme est une fleur et la femme un soleil ou une rosée, comme vous voudrez ! Gloire au jupon !

Or, de même que la fleur, privée de son soleil ou de sa rosée, s'étiole, se sèche se déperit, l'homme séparé de ses amours, soupire, languit et...

— Méchant avocat de Pantin ! interrompit brusquement pataud, auras tu un bientôt fini de nous taquiner les oreilles avec tes larges (femmes) et ton luisant (soleil) ? C'est donc bien difficile de dire sans balivernes, à la bonne franquette, que ça nous embête, tous tant que nous sommes ici, de passer des mois

dans un trou comme des marmottes ou des renards, pendant que le Meg va voir sa belle ? Misère de moi ! autant vaudrait être bouclé dans la tour Bonbec au Châtelet ou à la double chaîne au pré !

— Le Beauceron a raison, grondèrent plusieurs voix, ça nous embête !

— Ça nous embête ! répétèrent les buveurs et les joueurs.

— Ça nous embête ! grondèrent les dormeurs sur la paille.

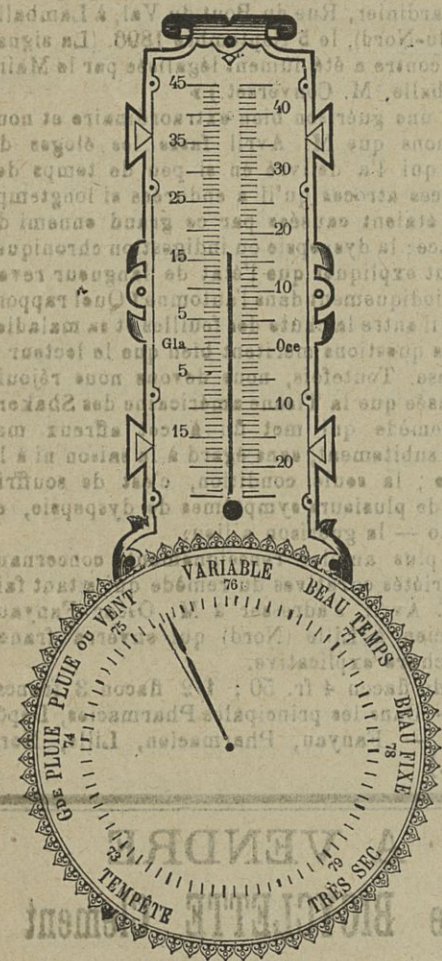
— Ça nous embête ! glapirent les femmes et les enfants.

Le Beauceron poursuivit : — Au temps du Beau-François, du Borgne-de-Jouy et du Rouge-d'Anneau.

— Mômes, fit sévèrement le curé des pègres, ôtez vos bonnets et faites la révérence; on a parlé du Rouge d'Anneau, du Borgne-de-Jouy et du Beau-François, les héros de la bande d'Orgères !

— Dans ce temps-là, continua l'orateur, on ne faisait pas des affaires de vingt-cinq mille livres comme celle de la patache de Lorrez, c'est vrai; mais on travaillait au grand air, à la douce et devant tout le monde. On goupinait (voler) un jambon à celui-ci, un fromage à celui-là, à un autre sa toquante (montre), ses attaches (boucles de soulier) et son poignon (argent); ça vous entretenait la main. Et puis, toutes les nuits on chauffait pour l'honneur, pour le plaisir, pour rien ! Moi qui vous parle, j'ai flambé une vieille femme pour quatre sous. C'était divertissant et jovial.

(A suivre.)



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 12.5  
Id. maxima de la veille : 21.5  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 3.

PHOTOGRAPHIE D'ART VALDIGUIÉ

CAHORS, 5 RUE, DU PORTAIL-ALBAN  
Lauréat aux grandes Expositions Internationales, etc.  
HUIT DIPLOMES D'HONNEUR  
HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY  
Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédé breveté.

La plus belle installation de toute la région  
Pas de marches à monter  
Atelier de pose au rez-de-chaussée

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions  
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptie

comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

M. LOUBEYRE vient de créer une étude modèle, adoptée par les Hôpitaux de Paris agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étude, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flaçon n° 2 : 3 fr.

Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

Advertisement for 'GUERISON' medicine, featuring a portrait of a man and text describing its effectiveness for various skin conditions like eczema and psoriasis.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 28 septembre 1899.

V<sup>me</sup> Nacla : Chronique. — Berthe Ballet : Moqueuse. — Louis Ebaud : Myrto (suite). — Henry Kistmaeckers : Magdelaine (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Eugène Chavette : Fil-à-beurre (suite). — Alfred Sirven et A. Siéglol : Le dernier des Artagnan (suite). — V<sup>me</sup> Nacla : Tribly (suite).

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Co, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1374, du 23 septembre, 1899.

Spectroscopie de laboratoire à dispersion et à échelle réglable, par Arnaud de Gramont. — L'automobilisme dans l'armée, par Félix Regnault. — Le plateau des Bolovens, par un habitant du Laos. — Les radiations colorées et le système nerveux, par Henri de Parville. — La pensée, par Viburon. — Distribution de l'énergie électrique en Allemagne, par J. Lafargue. — Cultures dérobées d'automne, par P.-P. Dehérain. — La musique et le geste, par Albert de Rochas. — Les exploitations de borate de chaux au Pérou, par D. Leroy. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 18 septembre 1899, par Ch. de Ville-

deuil. — Ephémérides aéronautiques, par Albert Tissandier.

Ce numéro, contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Armée et Marine

3, place du Théâtre Français, Paris.

Sommaire du n° 31 (24 septembre 1899).

Le centenaire de la bataille de Zurich. — Le rajeunissement des cadres, lieutenant-colonel Delauney. — Sabre-pistolet pour la cavalerie, D. et H. — Le monument du général Le Flô, Joseph Pellé. — La milice anglaise, M. Branger. — Les grandes manœuvres de l'Est. — Les manœuvres d'Alsace, G. de Romane. — Aux Philippines. — Le rétablissement des capitaines de corvette dans la marine, Jules de Cuverville. — croiseur « Infernet ». — Torpilleurs aux régates, Georges Toudouze. — Lancement du croiseur cuirassé « Gueydon ». — Le voyage de la « Princesse Alice ». — Lancement du « Titan ». — La canonnière russe « Groziashy ». — Monument des sauveteurs à Calais. — Le fils du régiment. — Résultat du concours d'Armée et Marine n° 7.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Le lavage et le dragage des sables aurifères en Australie (G. Hamelin). — Les quartiers d'hiver des orangiers (Max de Nansouty). — L'encadrement des œuvres d'art. — Les « Chasse-corps » des tramways et des Locomotives (Gaston Joncla). — Nettoyage et assainissement des tonneaux. — Barrage de formenspécial (P. Crépy). — La restauration des montagnes et la lutte contre le déboisement (B. de Priène). — Produits pharmaceutiques dérivant de l'aluminium, du zinc et du magnésium (Léoa Guillet). — Des yaets à dérive (Bringuier). — Les sensations colorées et la luminosité. — Revue des inventions : Porte de foyer à fermeture automatique. — Carburé de calcium préparé. — Indicateur électrique de vitesse de tours des hélices de navires, combiné par M. Canidou. — Réduction des épreuves surexposées. — Sensibilisateur pour cartes postales. — Ardoisage des cartons. — Liquide éclaircissant pour les coupes microscopiques. — Croniques. — Revues de journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et automobilisme : Omnibus de famille Peu-

gaot. Troisième concours international des poids lourds. — Un protecteur pour pneumatiques. — Recensement des motocycles (L. Minart). — Petite poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français.

Ce numéro, contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris.

Abonnements : France, un an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr.

Etranger, un an, 18 fr.; 6 mois 10 fr.

Un numéro 0 fr. 35  
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

SAINT-NICOLAS. — 20<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 44 du 28 septembre 1899. —

La troupe de Don Gaior (Eud. Dupuis). — Filleuls de Napoléon (Cap. Danrit). — Lepain et le sel (Camille Norbert). — Les coups de tête d'Yvonne (François Deschamps). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par A. Birch, Paul de Sémant, Henry Thiriet, L. Saint, Rudnick, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

Chez M<sup>me</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES (Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

PROVISIONS POUR L'HIVER

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SCIÉ ET FENDU

Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 8 fr.

Le stère, rendu franco à domicile..... 8 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 5 fr. le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à

M. ARSÈNE COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER

AVENUE DES MARCHANDISES

(Près la Gare des Marchandises)